



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

27 avril 2021

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tenue par vidéoconférence, le 27 avril 2021 sous la présidence du maire Jonathan Lapierre, et à laquelle il y a quorum.

Sont présents :

M. Jonathan Lapierre, maire et président de la Communauté maritime
Mme Rose Elmonde Clarke, mairesse de la Municipalité de Grosse-Île
M. Benoit Arseneau, conseiller du village de Havre-aux-Maisons
M. Roger Chevarie, conseiller du village de Fatima
M. Jean-Philippe Déraspé, conseiller du village de L'Étang-du-Nord
M. Richard Leblanc, conseiller des villages de Cap-aux-Meules et de L'Île-d'Entrée
Mme Suzie Leblanc, conseillère du village de L'Île-du-Havre-Aubert
M. Gaétan Richard, conseiller du village de Grande-Entrée

Sont aussi présents :

M. Alex Hamelin, directeur général
Mme Danielle Hubert, directrice des finances
M. Jean-Étienne Solomon, greffier

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président, Jonathan Lapierre, procède à l'ouverture de la séance à 18 h.

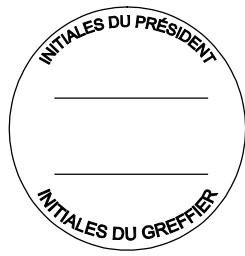
CM2104-0272

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur une proposition de Mme Suzie Leblanc,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'adopter l'ordre du jour suivant tel qu'il a été présenté à l'avis de convocation transmis par le greffier en date du 26 avril dernier.

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Services municipaux
- 3.1 Service de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments
- 3.1.1 Efficacité énergétique – Centre de services publics
4. Période de questions
5. Clôture de la séance



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

27 avril 2021

CM2104-0273

SERVICES MUNICIPAUX

SERVICE DE L'INGÉNIERIE, DES TIC ET DES BÂTIMENTS

Efficacité énergétique – Centre de services publics

CONSIDÉRANT QUE la Communauté maritime s'est engagée, dans le cadre de la Stratégie énergétique 2017-2025 des Îles-de-la-Madeleine, à réduire sa consommation énergétique et ses émissions de gaz à effet de serre (GES);

CONSIDÉRANT QUE des modifications au projet de construction du futur centre de services publics sont envisagées afin d'optimiser l'efficacité énergétique de cet immeuble;

CONSIDÉRANT la disponibilité de programmes d'aide pouvant financer des projets favorisant la mise en place de telles mesures énergétiques requérant un mesurage et un suivi de leur efficacité;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Honco Bâtiments d'acier a présenté une offre technique et financière basée sur les recommandations des intervenants au dossier et que l'offre soumise s'avère satisfaisante;

CONSIDÉRANT QUE la modification proposée pour favoriser l'efficacité énergétique est accessoire au contrat initial et n'en change pas la nature;

CONSIDÉRANT QUE les contrats avec les sous-traitants de l'entrepreneur général doivent être conclus d'ici le 29 avril 2021;

CONSIDÉRANT QUE l'investissement additionnel visant à optimiser l'efficacité énergétique prévoit une réduction de la facture énergétique de 25 000 \$, annuellement, ainsi qu'une diminution des GES de la Municipalité donnant un retour sur l'investissement d'environ 10 ans;

CONSIDÉRANT QUE la programmation des travaux de la taxe d'accise sur l'essence Canada-Québec (TECQ) rend admissibles des travaux d'efficacité énergétique;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Deraspe,
appuyée par M. Richard Leblanc,
il est résolu à l'unanimité

d'améliorer le projet de centre des services publics tel qu'il a été révisé en incluant la modification des équipements électromécaniques et autres travaux pour une dépense de 318 000 \$ plus les taxes applicables et les frais connexes;



No. de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine

27 avril 2021

de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du programme ÉcoPerformance de Transition énergétique Québec (TÉQ);

de modifier la programmation des travaux de la taxe d'accise sur l'essence Canada-Québec (TECQ) afin de tenir compte du financement de ces travaux d'efficacité énergétique dans le cadre du budget prévu pour cette dépense;

d'autoriser la Direction générale à signer la demande de subvention à Transition énergétique Québec;

d'autoriser la Direction des services techniques et des réseaux publics à soumettre la programmation ainsi modifiée au programme TECQ;

d'autoriser la Direction de l'ingénierie, des TIC et des bâtiments à assurer le suivi technique et administratif de ces travaux.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est soulevée lors de la période allouée à cet effet.

CM2104-0274

CLÔTURE DE LA SÉANCE

Sur une proposition de M. Jean-Philippe Deraspe,
appuyée par M. Roger Chevarie,
il est résolu à l'unanimité

de lever la séance à 18 h 12.

Jonathan Lapierre, maire

Jean-Étienne Solomon, greffier